



Ref : CFVU2021/21-0108

CFVU DU 21 JANVIER 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE RELATIF AU PROGRAMME DE SUBVENTION ACCORDE POUR LE FONCTIONNEMENT DU DIPLOME UNIVERSITAIRE D'OCCITAN.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 janvier 2021 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **APPROUVE** (*le cas échéant à l'unanimité de ses membres*) **L'AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE RELATIF AU PROGRAMME DE SUBVENTION ACCORDE POUR LE FONCTIONNEMENT DU DIPLOME UNIVERSITAIRE D'OCCITAN.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 22/01/2021.*

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	26
Nombre de votes pour	26
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.